



**Croix-Rouge
canadienne**



Croix-Rouge Haïtienne
L'auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire

**FONDATION
croix-rouge française**
| Pour la recherche humanitaire et sociale



BOURSE DE RECHERCHE

Appel à candidatures 2019

**« Amélioration des services de soins d'urgence en
zone urbaine en Haïti »**

soutenu par la Croix-Rouge canadienne



-----www.fondation-croix-rouge.fr-----

Fondation Croix-Rouge française – 21 rue de la vanne | CS 90070 | 92 126 Montrouge Cedex | +33(0)1 40 71 16 34 | contact@fondation-croix-rouge.fr

Présentation

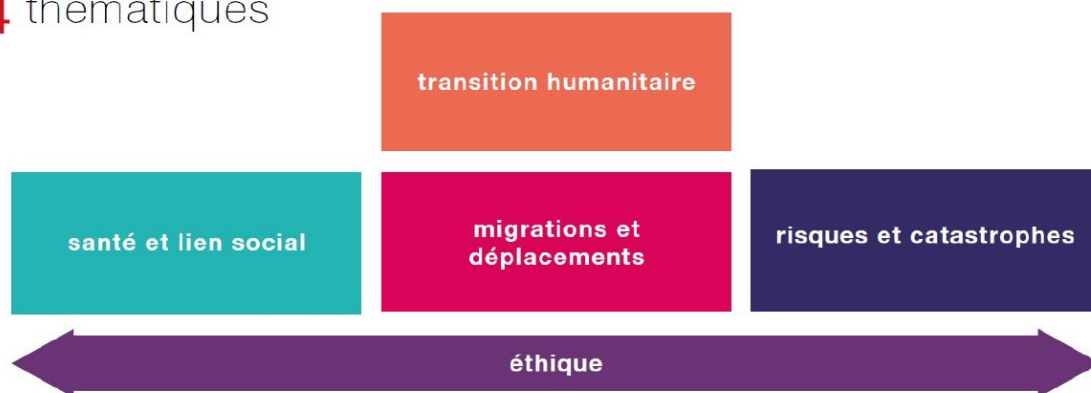
Au cœur des activités de la [Fondation Croix-Rouge française](#), une conviction : pour répondre au mieux aux souffrances et en prévenir les causes, il est nécessaire de comprendre les contextes où elles s'expriment et de prendre le temps d'analyser, au plus près des populations vulnérables, les dynamiques à l'œuvre.

La Fondation a pour objectif de mobiliser la communauté scientifique à proximité des populations en souffrance, au Nord comme au Sud, pour apporter des réponses concrètes et durables. Afin d'encourager et de guider cet effort de réflexion et d'innovation, elle finance et accompagne des chercheurs francophones indépendants, en priorité issus des terrains d'intervention, par l'attribution de bourses de recherche postdoctorales sur appels à candidatures. D'une durée d'un an, elles couvrent de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales et proposent des thématiques communes à l'action humanitaire et sociale.

Ces appels portent sur les **4 thématiques de recherche privilégiées** décrites ci-dessous. Leur objet est d'inviter les chercheurs à offrir une meilleure compréhension des vulnérabilités qui affectent les populations, des réponses apportées et des ajustements à faire dans les programmes d'action sociale ou humanitaire dans le but d'améliorer la prise en charge et la prévention en France et dans le monde.

Aux 4 thématiques de recherche privilégiées s'ajoute un sujet transversal, l'**éthique**, pour à la fois aider à structurer le questionnement inévitable suscité par des situations inédites qui imposent de nouveaux choix, et orienter ces derniers vers l'élaboration de réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers.

4 thématiques



Appel « Amélioration des services de soins d'urgence en zone urbaine en Haïti »

soutenu par la Croix-Rouge canadienne

La Fondation Croix-Rouge française a décidé de s'associer à la **Croix-Rouge canadienne** et à la **Croix-Rouge haïtienne** pour lancer un appel à candidatures pour **une bourse de recherche postdoctorale** dans le but d'accompagner la mise en œuvre et le développement du programme « amélioration des services de soins d'urgence en zone urbaine » à Haïti.

Thématique et zone géographique de recherche

Contexte et enjeux

En Haïti, une des nations les plus vulnérables aux catastrophes naturelles et aux tremblements de terre, les insuffisances structurelles qui limitent l'accès aux services de base et augmentent la vulnérabilité chronique des populations sont exacerbées par la profonde faiblesse des institutions de l'État. En 2018, plus de 6 millions d'Haïtiens, soit 59 % de la population, vivent sous le seuil de pauvreté de 2,41 USD par jour.

Le système de santé publique manque de ressources pour répondre aux besoins de santé des citoyens haïtiens. Les dépenses publiques de santé restent parmi les plus faibles du monde, à 2 % du PIB haïtien. Seuls 31 % de la population haïtienne ont accès aux soins de santé, en raison de la pénurie de professionnels de santé (il y a actuellement 1 médecin et 1,8 infirmière pour 10 000 habitants), du manque de médicaments et de matériel médical.

Les infrastructures routières sont rares et précaires, limitant l'accès des populations aux services de santé. Le manque de sécurité routière est un problème constant et les accidents sont souvent particulièrement meurtriers en raison du manque de services d'urgence fonctionnels. Ceux qui ont besoin de soins d'urgence à Port-au-Prince attendent souvent des heures avant l'arrivée d'une ambulance. La plupart des gens choisissent d'aller directement au centre de santé plutôt que d'appeler une ambulance, en prenant le premier véhicule disponible. Bien que les ambulances puissent potentiellement améliorer l'accès aux services, elles ont des limitations importantes et les ressources nécessaires pour les faire fonctionner sont considérables.

Aussi, l'information nécessaire pour avoir accès aux services de soins n'est pas toujours disponible. Même lorsque les services de santé sont disponibles, les populations ne savent pas toujours quel service consulter, ou comment le consulter.

Dans ce contexte, le rôle de la Croix-Rouge Haïtienne (CRH) est extrêmement important car les volontaires, au plus proche de la population, peuvent diffuser et apporter les informations relatives à la santé dans les communautés, au sein même des ménages, et ainsi éliminer certains des obstacles à l'accès aux renseignements appropriés sur les soins et enjeux sanitaires. Bien qu'ils ne soient pas des professionnels de santé, les volontaires peuvent partager des informations de base indispensables sur l'hygiène, ce qui peut aider à contrôler la propagation des maladies et des épidémies. Les volontaires HRC intervenant notamment dans les situations d'urgence, ils sont aussi des points de contact et d'information importants au sein des communautés pour améliorer les connaissances et l'accès aux services de santé grâce à la fourniture des premiers soins et à la référence aux établissements et services de santé appropriés.

Cela dit, les volontaires HRC n'ont pas nécessairement un accès facile aux informations requises pour fournir des services d'aiguillage pertinents et rapides à leurs communautés. C'est pourquoi, à la demande de la CRH, la Croix-Rouge canadienne (CRC) a travaillé à l'amélioration d'une application mobile créée il y a quelques années par la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), dans le but de rendre les informations clés plus facilement accessibles aux volontaires de la CRH.

A l'initiative du Centre mondial de préparation aux catastrophes¹, la FICR a en effet développé un programme² offrant aux « Sociétés nationales »³ un accès à deux applications mobiles à l'usage du grand public et spécifiques à chaque pays. L'application « Premiers secours » met à la portée de chacun des conseils d'experts pour gérer la plupart des urgences en matière de secourisme, et l'application « Dangers » fournit des informations et des conseils sur la façon de gérer les catastrophes et autres situations échappant au contrôle humain.

La CRC a l'intention d'enrichir l'application « Premiers secours » pour en faire un outil plus utile pour les volontaires de la CRH, et ainsi développer les capacités de la Croix-Rouge haïtienne en matière de santé dans les situations d'urgence. Précisément, ce projet vise à ajouter un module supplémentaire à l'application destiné d'une part à améliorer les capacités de la Croix Rouge Haïtienne à fournir des services de soins d'urgence incluant les premiers soins, le support psychosocial et l'appui en références pour les cas de violence basée sur le genre, et d'autre part à améliorer l'accès aux services de santé d'urgence et aux mesures de prévention et de contrôle des épidémies pour les hommes et les femmes habitant dans des zones urbaines de Port-au-Prince.

¹ Global Disaster Preparedness Center (GDPC), Universal App Program. <http://preparecenter.org/activities/universal-app-program>

² Global Disaster Preparedness Center (GDPC), Universal App Program: First Aid. Frequently Asked Questions. http://preparecenter.org/sites/default/files/universal_app_program_faqs.pdf

³ Il y a actuellement plus de 190 *Sociétés nationales* de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à travers le monde.

Objectifs et questions

La recherche poursuivra deux objectifs, liés à l'introduction de cette innovation et répondant à la nécessité d'investiguer la bonne manière de l'intégrer au dispositif existant de formation.

Bien que l'application soit une innovation offrant beaucoup de potentiel en tant qu'outil de formation, tout le monde n'a pas accès aux smartphones ni la culture numérique (*digital literacy*) suffisante pour en profiter convenablement en Haïti. Aussi, cet outil n'est pas destiné à remplacer la formation en présentiel, mais plutôt à la compléter et à servir de ressource sur les informations de base. Ainsi, afin que celui-ci soit le plus adapté au contexte haïtien et s'intègre au mieux aux formations dispensées par le Centre de formation de la CRH situé dans le quartier Croix des prêts à Port-au-Prince, il convient préalablement de bien comprendre le mode de fonctionnement et les méthodes utilisées par ce centre pour le transfert de connaissances envers les personnes formées, dont les volontaires Croix-Rouge. *Qui sont les participants à ces formations ? Comment se déroulent-elles ? Quelles sont les méthodes plus appréciées par les participants de ces cours ? Ces méthodes assurent-elles une application ultérieure des connaissances apprises, en premier soins notamment ? Quelles méthodes alternatives permettraient d'atteindre une meilleure application des connaissances fournies en premier soins ?*

90 personnes (75 bénévoles et 15 staffs) de la Croix-Rouge haïtienne à Port-au-Prince seront prochainement formées à l'utilisation du nouveau module de l'application « Premiers secours » créé par la Croix-Rouge canadienne. Etudier la façon dont ce nouvel outil est perçu et utilisé par les participants à cette phase d'expérimentation permettrait de mieux en adapter le contenu au contexte haïtien et au profil des volontaires de la CRH. Cela offrira également une opportunité supplémentaire de comprendre les leviers d'usage et de non-usage en Haïti des applications développées par la FICR, à l'instar de précédentes recherches menées sur l'efficacité des applications mobiles en contexte humanitaire⁴, y compris en Haïti⁵, et sur l'application « Premiers secours »⁶. En effet, bien que ces applications aient été mises en place depuis plusieurs années en Haïti, que leur contenu ait été traduit en créole et que la possession d'un smartphone est plutôt courante⁷, leur utilisation n'a pas rencontré le succès escompté. Or, une bonne utilisation de ces applications permettrait de répondre à certains besoins sanitaires du pays de manière efficace et peu onéreuse. *Quelle est la perception et l'utilisation de l'application « Premiers secours » et de son nouveau module par les formateurs et personnes formées du Centre de formation de la Croix-Rouge Haïtienne ? Comment les formateurs intègrent-ils cet outil au cours des formations ? Pourquoi l'application est-elle si peu utilisée par les personnes formées par le centre de formation de la Croix-Rouge Haïtienne ?* Le contenu de l'application peut être une source de frein.

⁴ <https://www.preparecenter.org/resources/can-mobile-phones-improve-disaster-preparedness>

⁵ Humanitarian Innovation Fund: *Case study –Mobile Technology: Listening to the voice of Haitians*, <http://www.elrha.org/wp-content/uploads/2015/01/FINAL-141215-Elrha-CaseStudy-MobileTechnology.pdf> [14.05.2018]

⁶ <https://www.preparecenter.org/resources/comparative-review-first-aid-app>

⁷ Selon un rapport publié par Safitek en 2018, 88% des personnes interrogées possédaient un téléphone mobile, dont 66 % un smartphone avec accès à l'internet dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince.

La recherche devra permettre de déterminer si le contenu doit être modifié pour répondre aux problématiques ou pratiques haïtiennes.

Zone géographique de recherche

Ces thèmes seront abordés en **Haïti**.

Les pays ciblés constituent une entrée empirique pour les recherches. Ils ne correspondent en aucun cas aux nationalités d'éligibilité du candidat.

L'accès au terrain sera conditionné par une évaluation précise des risques remise lors de la candidature et mise à jour avant le départ en prenant soin de vérifier au préalable les recommandations du MEAE français.

Conditions de candidature

Les financements accordés par la Fondation Croix-Rouge française ont pour objectif de couvrir le coût d'une année de recherche dans le cadre d'une bourse postdoctorale individuelle. Il s'agit de bourses de perfectionnement à la recherche accordées selon un barème de base correspondant à **17 000 euros pour un an**.

Seuls les chercheurs rassemblant les conditions suivantes peuvent candidater :

- être titulaire d'un doctorat (doctorat français, PhD ou doctorat étranger de niveau équivalent) dans le champ des sciences humaines et sociales (en particulier en sociologie, anthropologie, ethnologie, démographie, géographie, science politique, économie, histoire, philosophie, psychologie, relations internationales, santé publique, sciences de l'environnement, etc.) ;
- avoir soutenu son doctorat depuis moins de 10 ans ;
- ne pas occuper par ailleurs un poste permanent à plus de 50 % ;
- contribuer à faire avancer la recherche sur les thèmes ou zones géographiques prédéfinies par la Fondation ou avoir des publications dans d'autres domaines démontrant des capacités à mener des recherches de qualité.

Il n'existe pas de condition de nationalité. La Fondation privilégie toutefois les candidatures des chercheurs résidant dans les zones géographiques de recherche prioritaires (hors France).

Les projets présentant une approche pluridisciplinaire sont vivement encouragés.

D'une manière générale, le chercheur souhaitant candidater doit :

- présenter son projet de recherche en langue française ;
- être présenté par un établissement de recherche ou académique ;
- motiver la candidature (intérêt de la recherche envisagée) ;
- prendre connaissance des conditions d'attribution et des modalités d'utilisation des financements alloués par la Fondation telles que définies dans ce document ;
- candidater conformément aux paragraphes détaillés ci-après **avant le 31 janvier 2020 à minuit**.

Dépôt de candidature

La gestion des candidatures est assurée par la Fondation, au moyen d'une plateforme en ligne accessible sur le site de la Fondation (www.fondation-croix-rouge.fr). Après la création de son compte, le candidat accède à son espace personnel depuis lequel il peut postuler aux différentes bourses proposées puis suivre l'évolution de sa/ses candidature(s).

Formulaire de candidature

Le candidat renseigne un formulaire de saisie constitué de blocs d'informations relatives à son profil (formation, parcours et situation professionnelle) et son projet (intitulé, revue de littérature, objectifs, problématique, enjeux et intérêts scientifiques et sociaux, méthodologie envisagée, calendrier, etc.), jusque dans l'évaluation des risques sécuritaires qui y sont associés, et joint les pièces suivantes :

1. un CV actualisé détaillant le parcours universitaire et professionnel du candidat ;
2. la copie du diplôme de doctorat certifiée conforme et visée par l'école doctorale ;
3. une lettre de motivation ;
4. un justificatif de domicile.
5. un chronogramme ;
6. une copie du rapport de soutenance de thèse ;
7. une lettre de soutien du responsable du laboratoire ou institution de recherche accueillant le post-doctorant (optionnel) ;
8. une lettre de référence d'un responsable scientifique du post-doctorant (optionnel).

Les candidatures en ligne s'ouvriront **du 9 décembre 2019 au 31 janvier 2020 à minuit**. A cette date aucune pièce complémentaire aux dossiers ne sera acceptée. Tout dossier incomplet entraînera le rejet automatique de la candidature.

Si toutes les informations ont été renseignées (champs obligatoires saisis), le candidat peut valider sa candidature et ainsi soumettre son dossier à évaluation, dont il sera tenu informé des résultats

Processus d'évaluation et de sélection

Les dossiers de candidature seront évalués par des groupes composés de membres du Conseil d'administration, du Conseil scientifique, d'experts associés ou de l'équipe de la Fondation. Sur la base de ces différentes évaluations, un comité de sélection incluant des représentants du partenaire de l'appel établira la sélection finale lors d'une réunion qui aura lieu **en février 2020**. Les résultats seront communiqués par mail à tous les candidats au lendemain de cette réunion.

Modalités du soutien financier et obligations

- La Fondation n'apporte aux lauréats aucun soutien financier ni logistique au-delà de la bourse qu'elle leur attribue. Chaque lauréat/e est seul/e responsable de la gestion de sa logistique et de ses conditions matérielles de travail.
- Tout chercheur sélectionné s'engage à respecter les présentes obligations, à signer la charte et la convention d'attribution de financement de la Fondation.
- Le/La lauréat/e s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur au sein du ou des pays de recherche, notamment en ce qui concerne ses entrées et sorties sur le territoire, et à souscrire aux assurances de responsabilité civile, de couverture médicale/rapatriement en cas de déplacement à l'étranger et à toute cotisation sociale obligatoire en vigueur dans le pays de résidence.
- Le/La lauréat/e s'engage à respecter le calendrier scientifique de la Fondation concernant les échéances d'envoi des rapports d'étape et *working papers*. Il lui sera proposé de présenter ses travaux oralement, dans le cadre d'une journée d'études organisée par la Fondation.
- Si des articles ou ouvrages étaient publiés par le/la lauréat/e à partir de ce travail, mention serait faite de leur financement ou cofinancement par la Fondation Croix-Rouge française et ses partenaires. Réciproquement, si les travaux réalisés par le/la lauréat/e étaient diffusés ou utilisés par la Fondation ou ses partenaires, ce à quoi le/la lauréat/e consent par avance, mention serait faite des références de l'auteur(e) qui reste propriétaire de son travail.
- La Fondation procède au versement de la bourse en quatre fois : trois versements de 5 000 euros, dont le premier intervient au démarrage de la recherche, et un solde de 2 000 euros à la remise des *working papers*.
- La période de recherche commence le **1^{er} mars**, et au plus tard le **15 mars**, de l'année d'attribution de la bourse. Cependant le versement de la première tranche de la bourse est conditionné par la confirmation par le/la lauréat/e à la Fondation par tout moyen écrit du début de ses travaux. Tout retard au-delà du 15 mars doit être justifié et entraîne un délai du premier versement jusqu'à obtention de cette confirmation. Tout retard dans le début des travaux de recherche, l'envoi des rapports intermédiaires ou *working papers*, ou bien tout changement dans la conduite de la recherche qui par son caractère injustifié ou son ampleur remet en cause sa faisabilité dans les délais et formes (problématique, méthodologie, etc.) prévus par le projet initial soumis lors de la candidature du/de la lauréat/e entraînera l'annulation du financement.
- L'attribution de la seconde et troisième tranche de la bourse dépend de la volonté expresse réaffirmée du/de la lauréat/e à poursuivre son travail par l'envoi des deux rapports d'étape selon les dates prévues par le calendrier scientifique de la Fondation. Le/La lauréat/e doit informer la Fondation, dans les meilleurs délais, de tout arrêt prématuré de ses recherches. Ainsi, à défaut de réaffirmer sa volonté expresse de poursuivre son travail dans les conditions prévues ci-avant en envoyant les deux rapports d'étape aux dates convenues, il sera mis fin au versement de la bourse, la Fondation se réservant le droit de demander le remboursement de tout ou partie de la bourse d'ores et déjà versée.

- Le/La lauréat/e s'engage à faire part à la Fondation de toute éventuelle situation de conflit d'intérêts.
- Il est entendu que les propos et opinions exprimés par le/la lauréat/e dans des articles ou ouvrages tirés de ce travail n'engagent que le/la lauréat/e et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Fondation Croix-Rouge française ou ses partenaires.
- Au cas où, dans l'intervalle séparant l'attribution de la bourse du début des travaux de recherche, un/des événement(s) imprévisible(s) susceptible(s) par leur gravité de modifier le contexte de travail surviendrait(en)t dans le ou les pays de recherche pressenti(s), la Fondation se réserve le droit de suspendre à tout moment la bourse. La décision de suspension tiendra compte des différents paramètres (dont l'avis du Ministère des Affaires Etrangères du pays de résidence, le maintien ou le retrait dans le pays de recherche d'ONG transnationales, du CICR, d'agences de l'ONU).

Calendrier

9 décembre 2019	Lancement de l'appel à candidatures
31 janvier 2020	Clôture des candidatures à minuit
Février 2020	○ Evaluation des candidatures ○ Réunion du Comité de sélection et désignation du/de la lauréat/e ○ Annonce des résultats par mail à tous les candidats ○ Signature par le/la lauréat/e de la charte et de la convention d'attribution du financement
1 ^{er} -15 mars 2020	Début de la recherche
1 ^{er} -15 mars 2021	Fin de la recherche

Pour toute question au sujet de l'appel, merci de contacter :

FONDATION CROIX-ROUGE FRANCAISE

21 rue de la vanne

CS 90070

92126 Montrouge Cedex

+33(0)1 40 71 37 90

recherche@fondation-croix-rouge.fr